

# Promat

Produit de finition Promaspray® P300

Juin 2022

## FICHE DE DÉCLARATION ENVIRONNEMENTALE ET SANITAIRE



*Environmental and Health Product Declaration*

En conformité avec la norme NF EN ISO 14025, NF EN 15804+A1 et son complément national NF EN 15804/CN



Etex France Building Performance | 500 rue Marcel Demonque | Zone Agroparc | CS 70088 | Avignon Cedex 9 | 84915 | France

Société Anonyme au capital de 159 750 304 euros – RCS Avignon 562 620 773 – APE 2362Z

**etex** inspiring ways  
of living

- **AVERTISSEMENT**

Les informations contenues dans cette déclaration sont fournies sous la responsabilité de la société ETEX France Building Performance (producteur de la FDES) selon la NF EN 15804+A1 et le complément national NF EN 15804/CN.

Toute exploitation, totale ou partielle, des informations fournies dans ce document doit au minimum être accompagnée de la référence complète à la FDES d'origine ainsi qu'à son producteur qui pourra remettre un exemplaire complet.

La norme NF EN 15804+A1 du CEN, le complément national EN 15804/CN servent de Règles de définition des catégories de produits (RCP).

- **GUIDE DE LECTURE**

### *Chiffres significatifs*

Les résultats d'impacts environnementaux et d'indicateurs d'utilisation de ressources, de catégories de déchets et de flux sortants, figurant au §5, sont présentés avec **trois chiffres significatifs uniquement**, afin de refléter les niveaux d'incertitude habituels associés aux résultats d'ACV (de l'ordre de 20 à 30 %).

Exemple : une valeur calculée de 15 124 g éq. CO<sub>2</sub> sera affichée comme 15 100 g éq. CO<sub>2</sub> (ou encore 15,1 kg éq. CO<sub>2</sub>) ; de même une valeur de 15 055 g éq. CO<sub>2</sub> sera également affichée comme 15 100 g éq. CO<sub>2</sub> (ou 15,1 kg éq. CO<sub>2</sub>).

Considérer trois chiffres significatifs, c.-à-d. dans l'exemple précédent considérer que l'on arrive à différencier des résultats différents de 100 g éq. CO<sub>2</sub>, revient à considérer que l'incertitude relative est de 100 / 15 000 soit 0,67 % ce qui est déjà bien inférieur à l'incertitude habituelle des résultats d'ACV.

### *Format d'affichage des résultats*

Les données sont présentées sous forme de notation scientifique.

Exemple de lecture : -4 ,23 E-06 = -4,23 x 10<sup>-6</sup>.

- **PRECAUTION D'UTILISATION DE LA FDES POUR LA COMPARAISON DES PRODUITS**

Les FDES de produits de construction peuvent ne pas être comparables si elles ne sont pas conformes à la norme NF EN 15804+A1.

La norme NF EN 15804+A1 définie au § 5.3 Comparabilité des DEP\* pour les produits de construction, les conditions dans lesquelles les produits de construction peuvent être comparés, sur la base des informations fournies par la FDES :

*« Une comparaison de la performance environnementale des produits de construction en utilisant les informations des DEP doit être basée sur l'usage des produits et leurs impacts sur le bâtiment, et doit prendre en compte la totalité du cycle de vie (tous les modules d'information) »*

*\* La note 1 de l'avant-propos du complément national définit « la traduction littérale en français de EPD (Environmental Product Declaration) est DEP (Déclaration Environnementale de Produit). Toutefois, en France, on utilise couramment le terme de FDES (Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire) qui regroupe à la fois la Déclaration Environnementale et des informations Sanitaires pour le produit faisant l'objet de cette FDES. La FDES est donc bien une "DEP" complétée par des informations sanitaires. »*

## Table des matières

- AVERTISSEMENT ..... 2
- GUIDE DE LECTURE ..... 2
- PRECAUTION D'UTILISATION DE LA FDES POUR LA COMPARAISON DES PRODUITS ..... 2
- Information générale ..... 4
- Description de l'unité fonctionnelle et du produit ..... 4
- Etapes du cycle de vie ..... 7
- Information pour le calcul de l'analyse de cycle de vie ..... 9
- Résultat de l'analyse de cycle de vie ..... 10
- Informations additionnelles sur le relargage de substances dangereuses dans l'air intérieur, le sol et l'eau pendant l'étape d'utilisation ..... 15
- Contribution du produit à la qualité de vie à l'intérieur des bâtiments ..... 15
- Autres informations environnementales ..... 16

- Information générale

## Nom et adresse des fabricants

Les informations contenues dans cette déclaration sont fournies sous la responsabilité du fabricant, la société ETEX FRANCE BUILDING PERFORMANCE.

Adresse : Zone Agroparc  
500 rue Marcel Demonque, CS 70088  
84019 AVIGNON Cedex

Contact : [fdes.efbp@etexgroup.com](mailto:fdes.efbp@etexgroup.com)

**Le(s) site(s), le fabricant ou le groupe de fabricants ou leurs représentants pour lesquels la FDES est représentative** : La FDES est représentative de la production du produit de finition Promaspray® P300 sur le site de Le Pin, commercialisé pour le marché en France par Etex France Building Performance .

**Type de FDES** : La présente FDES est une FDES individuelle qui représente le cycle de vie du produit « du berceau à la tombe ».

**Vérificateur** : La présente FDES a fait l'objet d'une vérification interne par Solinnen et externe par tierce partie, par Tifenn Guennec, Ecoact.

Un rapport d'accompagnement de la déclaration a été réalisé en 2022. Les informations relatives à la validité de la FDES sont cohérentes avec les spécifications contenues dans le rapport du projet.

**Date de vérification** : Cette FDES a été vérifiée en juin 2022.

**Date de publication** : Cette FDES a été publiée en juin 2022.

**Programme** : Le programme de vérification externe et indépendant « Programme AFNOR-INIES » a été appliqué.



[www.inies.fr](http://www.inies.fr)

## Identification des produits :

La référence commerciale couverte par cette FDES est :

- Promaspray® P300

**Numéro d'enregistrement** : 20220529871

**Date de fin de validité** : Cette FDES est valide jusqu'en juin 2027 (période de validité 5 ans)

**Circuit de distribution** : BtoB / BtoC

- Description de l'unité fonctionnelle et du produit

## Description de l'unité fonctionnelle

En prenant en compte les fonctions du produit l'unité fonctionnelle est la suivante :

« Assurer la résistance, l'intégrité et l'isolation au feu pendant 120 minutes (REI 120) sur les cloisons d'un mètre carré (1m<sup>2</sup>) de complexes d'isolation thermique/acoustique en plaques de plâtre et plaques de plâtre ou planchers et structures béton, planchers à poutrelles et hourdis béton et céramique, dalles béton à bacs acier collaborants, structures acier, membranes horizontales, bardages double peau à l'aide d'un mortier adhésif, dans les règles de l'art sur la durée de vie de référence »

## Description du produit

Enduit en poudre ayant une fonction de protection incendie passive. L'enduit nécessite d'être mélangé avec de l'eau avant application et est destiné à une application intérieure.

## Description de l'usage du produit (domaines d'application)

Application selon les règles de l'art, conformément au DTU 27.2

## Performance principale de l'unité fonctionnelle

Résistance, l'intégrité et l'isolation au feu pendant 120 minutes (REI 120) d'1m<sup>2</sup> de dalle béton, avec un classement A1 de réaction au feu selon la norme NF EN 13 501-1

## Autres caractéristiques techniques non incluses dans l'unité fonctionnelle

Le produit offre une fonction secondaire de correction acoustique. Le produit est par ailleurs considéré conforme aux normes en vigueur.

Les autres caractéristiques techniques des produits couverts par cette FDES sont présentées sur les sites de marques PROMAT (<https://www.promat.com/fr-fr/>).

## Description des principaux composants et/ou matériaux du produit

Les principaux composants du produit sont présentés ci-après.

Paramètre		Valeur	Unité
Composants du produit		1,817	Kg/m <sup>2</sup>
Additifs		0,013	Kg/m <sup>2</sup>
Emballage de distribution	Sac papier	14,9	g/m <sup>2</sup>
	Film PE	0,75	g/m <sup>2</sup>
	Palette bois	9,18	g/m <sup>2</sup>
Produits complémentaires pour la pose	Eau	1,83	L/m <sup>2</sup>

Préciser si le produit contient des substances de la liste candidate selon le règlement REACH (si supérieur à 1 % en masse)

Aucune substance appartenant à la liste n'est présente dans le produit à hauteur de plus de 1% en masse.

## Description de la durée de vie de référence

La durée de vie du produit est similaire à celle d'un bâtiment tant que le composant fait partie de celui-ci.

Paramètre	Valeur
Durée de vie de référence	50 ans
Propriétés déclarées du produit (à la sortie de l'usine) et finitions, etc.	Les mortiers adhésifs sont conformes aux normes NF EN 14496.

Paramètre	Valeur
Paramètres théoriques d'application (s'ils sont imposés par le fabricant), y compris les références aux pratiques appropriées	Mise en œuvre en intérieur Z2 conformément à l'ETAG 018-3 et au DTU n°27.2.
Qualité présumée des travaux, lorsque l'installation est conforme aux instructions du fabricant	Mise en œuvre en intérieur Z2 conformément à l'ETAG 018-3 et au DTU n°27.2.
Environnement extérieur (pour les applications en extérieur), par exemple intempéries, polluants, exposition aux UV et au vent, orientation du bâtiment, ombrage, température	Non concerné
Environnement intérieur (pour les applications en intérieur), par exemple température, humidité, exposition à des produits chimiques	Le produit est utilisé pour assurer une fonction de protection incendie passive d'une dalle de béton à l'intérieur d'un bâtiment. Il nécessite d'être mélangé avec de l'eau avant application. Il est appliqué à la machine. La préparation du support préalable à l'application de l'enduit n'est pas incluse dans le périmètre de la FDES.
Conditions d'utilisation, par exemple fréquence d'utilisation, exposition mécanique	Non concerné
Maintenance, par exemple fréquence exigée, type et qualité et remplacement des composants remplaçables	Non concerné

## Contenu en carbone biogénique

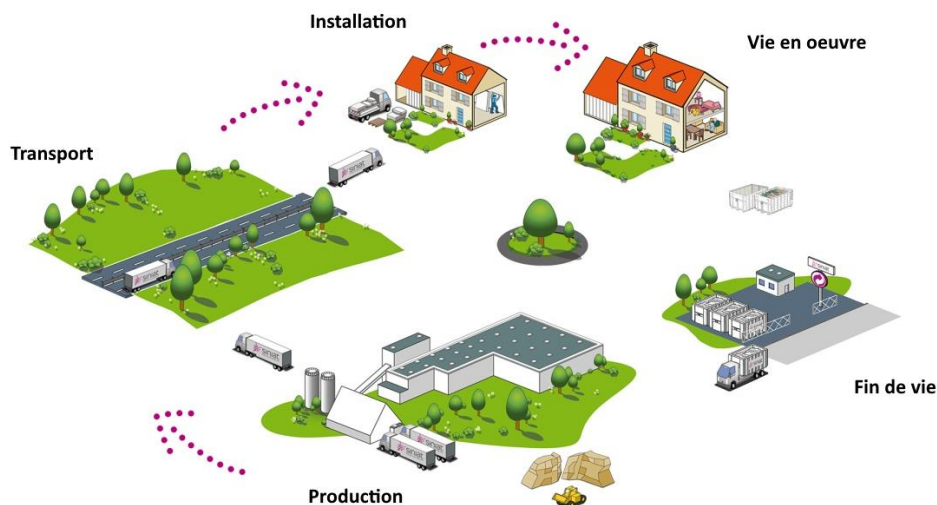
Le carbone dit « biogénique » est le carbone constitutif du végétal, provenant du processus de photosynthèse à partir du CO<sub>2</sub> présent dans l'air (lors de la croissance des plantes – arbres, cultures...).

La quantité stockée durant la durée de vie en œuvre de ce produit est de 0 KgC/UF.

Cette quantité de carbone biogénique stocké est considérée comme un indicateur informatif et n'est pas comptabilisée dans le total du cycle de vie du produit.

- Etapes du cycle de vie

## Schéma du cycle de vie



### Etape de production, A1-A3

L'étape de production prend en compte les trois modules suivants :

- A1 Approvisionnement en matière première : production du plâtre et additifs, mélange des poudres ;
- A2 Transport amont des matières premières et des emballages jusqu'au site de fabrication ;
- A3 Fabrication du mortier, conditionnement avant regroupement et palettisation.

L'agrégation des modules A1, A2 et A3 est une possibilité donnée par la norme EN 15804+A1. Cette règle est appliquée à cette FDES.

### Etape de construction A4-A5

L'étape de construction comprend deux modules : A4, le transport du produit de l'usine jusqu'au chantier, et A5, l'installation dans le bâtiment.

#### A4 - Transport jusqu'au chantier :

Ce module inclut le transport du site de fabrication au site de construction. Le transport est calculé selon un scénario incluant les paramètres suivants :

Paramètre	Valeur
Type de combustible et consommation du véhicule ou type de véhicule utilisé pour le transport, par exemple camion sur longue distance, bateau, etc.	Camion d'une capacité de 26 tonnes Combustible : Gasoil
Distance jusqu'au chantier	227 km en moyenne de l'usine au chantier
Utilisation de la capacité (y compris les retours à vide)	Charge réelle : 26 tonnes avec 20 % de retour à vide
Masse volumique en vrac des produits transportés	Masse volumique ~ 600 kg/m <sup>3</sup>
Coefficient d'utilisation de la capacité volumique	Inférieur à 1

Pour les différents sites fabricants, une règle d'affectation a été utilisée pour évaluer la part de transport imputable au produit étudié.

#### A5 - Installation dans le bâtiment :

Ce module comprend les matériels nécessaires pour l'installation du produit dans le bâtiment.

Paramètre	Valeur
Intrants auxiliaires pour l'installation	Machine d'application type GPFT G4 (non prises en compte dans la modélisation) Jaquettes à usage multiples, renouvelées toutes les 10T : 1,83E-04 unités /UF Soit 2,15E-04 kg/UF d'acier Et 2,59E-04 kg/UF de caoutchouc
Utilisation d'eau	Eau de gâchage 1,83 L/m <sup>2</sup> 0,35L/m <sup>2</sup> sont stockée dans le produit, le reste est évaporé
Utilisation d'autres ressources	Electricité de mélangeage 0,0268 KWh/m <sup>2</sup>
Description quantitative du type d'énergie (mélange régional) et consommation durant le processus d'installation	L'enduit est mélangé à de l'eau puis appliqué sur son support à l'aide d'une machine type GPFT G4 (machine exclue de la modélisation).
Déchets produits sur le site de construction avant le traitement des déchets générés par l'installation du produit (spécifiés par type)	1,5% du mortier adhésif 14,9 g de sac en papier 0,75 g de film PE 9,18 g de palette en bois
Matières (spécifiées par type) produites par le traitement des déchets sur le site de construction, par exemple collecte en vue du recyclage, de la récupération d'énergie, de l'élimination (spécifiées par voie)	La totalité des pertes produits et déchets des emballages sont destinées à l'élimination en décharge de déchets non dangereux.
Émissions directes dans l'air ambiant, le sol et l'eau	Non concerné
Taux de casse sur chantier	1,5% du mortier adhésif

### Étape de vie en œuvre (exclusion des économies potentielles), B1-B7

L'étape d'utilisation est divisée en sept modules :

- B1 : Utilisation ou application du produit installé
- B2 : Maintenance
- B3 : Réparation
- B4 : Remplacement
- B5 : Réhabilitation
- B6 : Besoins en énergie durant la phase d'exploitation
- B7 : Besoins en eau durant la phase d'exploitation

Aucune opération n'est nécessaire durant la phase d'utilisation, jusqu'à la fin de vie. En l'absence d'information plus précise, l'hypothèse a été faite que l'intégralité des COV contenus dans le produit était émise. La teneur en COV du produit est de 23 g/L

Ce produit est étiqueté A+ selon la classification française des composés organiques volatils COV.

### Étape de fin de vie, C1-C4

Cette étape est constituée des quatre modules suivants :

- C1 : déconstruction, démolition
- C2 : transport jusqu'au traitement des déchets
- C3 : traitement des déchets en vue de leur réutilisation, récupération et/ou recyclage
- C4 : élimination

MNA signifie Module non évalué.



Le scénario de calcul prend en compte les paramètres suivants :

Paramètre	Valeur/Description
Processus de collecte spécifié par type	1,83 kg par m <sup>2</sup> de parois collectées avec des déchets de construction mélangés, selon le chantier.
Système de récupération spécifié par type	Non concerné
Élimination spécifiée par type	1,83 kg par m <sup>2</sup> de parois destinées à l'élimination en décharge de déchets non dangereux.
Hypothèses pour l'élaboration de scénarios (par exemple transport)	Distance de transport entre le site de déconstruction et le centre d'élimination local : 30 km

## Potentiel de recyclage / réutilisation / récupération, D

Le module D n'a pas été pris en compte dans cette étude.

- **Information pour le calcul de l'analyse de cycle de vie**

Le modèle d'ACV, l'agrégation des données et les impacts environnementaux sont calculés à partir du logiciel Simapro 9.1 et des bases de données ecoinvent v3.6.

<b>PCR utilisé</b>	La norme NF EN 15804+A1 et le complément national NF EN15804/CN
<b>Frontières du système</b>	Les frontières du système respectent les limites imposées par la norme EN 15804+A1 et son complément national.
<b>Critères de coupure pour l'inclusion initiale des intrants et des extrants</b>	Les critères de coupure respectent le seuil autorisé par la norme NF EN 15804+A1. Les flux suivants ont été omis du système : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Emballages de matières premières</li> </ul> Ces flux représentent moins de 1% des entrants et n'engendrent aucune émission significative dans l'air et dans l'eau associée à cette étape. A l'exception des flux cités ci-dessus, aucune règle de coupure n'a été appliquée.
<b>Allocations</b>	Allocations massiques Une pondération massique a été appliquée dès lors que plusieurs produits sont fabriqués sur le site de production (en fonction des quantités annuelles produites).
<b>Représentativité géographique et représentativité temporelle des données primaires</b>	Les données utilisées proviennent d'une usine produisant l'ensemble des mortiers mis sur le marché français. L'usine est située en France, et les données ont été collectées pour l'année 2018. Les données secondaires sont issues des bases de données ecoinvent 3.6 et respectent l'exigence de temporalité
<b>Variabilité des résultats</b>	Non concerné
<b>Cadre de validité</b>	Non concerné

- Résultat de l'analyse de cycle de vie

IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX																			
Impacts environnementaux	Étape de fabrication	Étape de mise en œuvre			Étape de vie en œuvre								Étape de fin de vie				Total cycle de vie	D- Bénéfices et charges au-delà des frontières du système	
	Total A1-A3 Production	A4 Transport	A5 Installation	Total A4-A5	B1 Usage	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	Total B1-B7	C1 Déconstruction/Démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Décharge			Total C1-C4
Réchauffement climatique kg CO <sub>2</sub> eq/UF	0,713	0,068	0,034	0,102	0	0	0	0	0	0	0	0	MNA	0,011	0	0,030	0,041	0,856	MNA
Appauvrissement de la couche d'ozone kg CFC 11 eq/UF	8,88E-08	1,26E-08	4,31E-09	1,69E-08	0	0	0	0	0	0	0	0	MNA	1,98E-09	0	7,11E-09	9,10E-09	1,15E-07	MNA
Acidification des sols et de l'eau kg SO <sub>2</sub> eq/UF	0,0029	0,0002	0,0013	0,0016	0	0	0	0	0	0	0	0	MNA	3E-05	0	0,0450	0,0450	0,0495	MNA
Eutrophisation kg (PO <sub>4</sub> ) <sup>3-</sup> eq/UF	9,89E-04	5,16E-05	4,33E-05	9,49E-05	0	0	0	0	0	0	0	0	MNA	8,11E-06	0	5,09E-05	5,90E-05	1,14E-03	MNA
Formation d'ozone photochimique Ethene eq/UF	2,78E-04	2,96E-05	6,26E-05	9,22E-05	0,061	0	0	0	0	0	0	0,061	MNA	5E-06	0	1,81E-03	1,82E-03	6,29E-02	MNA
Épuisement des ressources abiotiques (éléments) kg Sb eq/UF	5,47E-05	2,09E-07	1,82E-06	2,02E-06	0	0	0	0	0	0	0	0	MNA	3,28E-08	0	4,71E-08	7,99E-08	5,68E-05	MNA
Épuisement des ressources abiotiques (fossiles) MJ/UF	9,81	1,05	0,37	1,42	0	0	0	0	0	0	0	0	MNA	0,16	0	0,67	0,84	12,07	MNA
Pollution de l'eau m <sup>3</sup> /UF	0,329	0,050	0,028	0,078	0	0	0	0	0	0	0	0	MNA	0,008	0	0,197	0,204	0,611	MNA
Pollution de l'air m <sup>3</sup> /UF	65	7	8	15	1,46E+03	0	0	0	0	0	0	1463	MNA	1	0	187	188	1 732	MNA

## UTILISATION DES RESSOURCES

Utilisation des ressources	Étape de fabrication	Étape de mise en œuvre			Étape de vie en œuvre								Étape de fin de vie				Total cycle de vie 1	D- Bénéfices et charges au-delà des frontières du système	
	Total A1-A3 Production	A4 Transport	A5 Installation	Total A4-A5	B1 Usage	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	Total B1-B7	C1 Déconstruction/Démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Décharge			Total C1-C4
Utilisation de l'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées comme matières premières - MJ/UF	1,44	0,01	0,05	0,06	0	0	0	0	0	0	0	0	MNA	2E-03	0	0,02	0,02	1,52	MNA
Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelables en tant que matières premières - MJ/UF	0,224	0	0,006	0,006	0	0	0	0	0	0	0	0	MNA	0	0	0	0	0,230	MNA
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières) - MJ/UF	1,66	0,01	0,06	0,07	0	0	0	0	0	0	0	0	MNA	2E-03	0	0,02	0,02	1,75	MNA
Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matière première - MJ/UF	12,17	1,06	0,49	1,55	0	0	0	0	0	0	0	0	MNA	0,17	0	0,71	0,87	14,59	MNA
Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières - MJ/UF	3,40E-02	0	9,34E-04	9,34E-04	0	0	0	0	0	0	0	0	MNA	0	0	0	0	3,49E-02	MNA
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières) - MJ/UF	12,20	1,06	0,49	1,55	0	0	0	0	0	0	0	0	MNA	0,17	0	0,71	0,87	14,63	MNA

## UTILISATION DES RESSOURCES

Utilisation des ressources	Étape de fabrication	Étape de mise en œuvre			Étape de vie en œuvre								Étape de fin de vie				Total cycle de vie 1	D- Bénéfices et charges au-delà des frontières du système	
	Total A1-A3 Production	A4 Transport	A5 Installation	Total A4-A5	B1 Usage	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	Total B1-B7	C1 Déconstruction/Démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Décharge			Total C1-C4
Utilisation de matière secondaire - kg/UF	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	MNA	0	0	0	0	0	MNA
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables - MJ/UF	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	MNA	0	0	0	0	0	MNA
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables - MJ/UF	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	MNA	0	0	0	0	0	MNA
Utilisation nette d'eau douce - m <sup>3</sup> /UF	<b>3,81E-03</b>	1,71E-04	2,04E-03	<b>2,21E-03</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	MNA	2,68E-05	0	5,85E-04	<b>6,12E-04</b>	<b>6,63E-03</b>	MNA

## CATEGORIES DE DECHETS

Catégories de déchets	Étape de fabrication	Étape de mise en œuvre			Étape de vie en œuvre								Étape de fin de vie				Total cycle de vie 1	D- Bénéfices et charges au-delà des frontières du système	
	Total A1-A3 Production	A4 Transport	A5 Installation	Total A4-A5	B1 Usage	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	Total B1-B7	C1 Déconstruction/Démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Décharge			Total C1-C4
Déchets dangereux éliminés kg/UF	0,0263	0,0007	0,0015	0,0022	0	0	0	0	0	0	0	0	MNA	0,0001	0	0,0081	0,0082	0,0367	MNA
Déchets non dangereux éliminés kg/UF	0,23	0,05	0,08	0,13	0	0	0	0	0	0	0	0	MNA	9E-03	0	2,19	2,20	2,56	MNA
Déchets radioactifs éliminés kg/UF	5,62E-05	7,12E-06	2,69E-06	9,81E-06	0	0	0	0	0	0	0	0	MNA	1,12E-06	0	4,21E-06	5,33E-06	7,13E-05	MNA

FLUX SORTANTS																				
Flux sortants		Étape de fabrication	Étape de mise en œuvre			Étape de vie en œuvre							Étape de fin de vie				Total cycle de vie 1	D- Bénéfices et charges au-delà des frontières du système		
		Total A1-A3 Production	A4 Transport	A5 Installation	Total A4-A5	B1 Usage	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	Total B1-B7	C1 Déconstruction/Démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets			C4 Décharge	Total C1-C4
Composants destinés à la réutilisation kg/UF		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	MNA	0	0	0	0	0	MNA
Matériaux destinés au recyclage kg/UF		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	MNA	0	0	0	0	0	MNA
Matériaux destinés à la récupération d'énergie - kg/UF		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	MNA	0	0	0	0	0	MNA
Énergie fournie à l'extérieur (par vecteur énergétique) MJ/UF	Electricité	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	MNA	0	0	0	0	0	MNA
	Vapeur	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	MNA	0	0	0	0	0	MNA
	Gaz de process	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	MNA	0	0	0	0	0	MNA

- Informations additionnelles sur le relargage de substances dangereuses dans l'air intérieur, le sol et l'eau pendant l'étape d'utilisation

## Air intérieur

### Les composés organiques volatils et aldéhydes

Selon le décret n° 2011-321 du 23 mars 2011 relatif à l'étiquetage des produits de construction ou de revêtement de mur ou de sol et des peintures et vernis sur leurs émissions de polluants volatils, les produits présentés dans cette FDES sont classés A+, classe la plus favorable pour un matériau de construction<sup>1</sup>. Les émissions des COV (composés organiques volatils) des produits sont mesurées par des laboratoires accrédités.



Le rapport de mesure, attestant ce classement sanitaire porte le numéro: Laboratoire Eurofin, 392-2022-00057302\_A\_EN. Il a été réalisé en 2022.

Le P300 a obtenu la certification Indoor Air Comfort Gold

## Sol et eau

Sans objet, car ce produit n'est en contact ni avec l'eau destinée à la consommation humaine, ni avec les eaux de ruissellement, les eaux d'infiltration, la nappe phréatique, ni encore les eaux de surface.

- Contribution du produit à la qualité de vie à l'intérieur des bâtiments

### Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort hygrothermique dans le bâtiment

Le produit ne participe pas à la régulation hygrométrique du local, et ne présente pas de propriétés d'isolation thermique.

### Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort acoustique dans le bâtiment

Le produit présente une fonction secondaire de correction acoustique. Les coefficients d'absorption en fonction de l'épaisseur de produit appliqué et des fréquences sont présentés dans le tableau ci-dessous (rapport d'essai CSTC DE 631X 901) :

Épaisseur PROMASPRAY® P300	Support	Fréquence en hertz						NRC	$\alpha_w$
		125	250	500	1000	2000	4000		
		Coefficient d'absorption $\alpha_p$							
15 mm	Solide	0,05	0,20	0,45	0,70	0,75	0,40	0,53	0,45 (M, H)
25 mm		0,10	0,40	0,80	0,90	0,90	0,90	0,75	0,70 (H)

### Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort visuel dans le bâtiment

Le PROMASPRAY® P300 est généralement appliqué dans des locaux qui ne sont pas des lieux de vie et qui ne bénéficient pas de lumière naturelle. Le produit peut recevoir une finition SIDAIRLESS permettant un surfacage, une coloration et un renforcement mécanique.

<sup>1</sup> Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions)

## Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort olfactif dans le bâtiment

Le PROMASPRAY® P300 ne dégage à sec aucune odeur. Aucun résultat de mesure de l'intensité d'odeur n'est toutefois disponible.

- **Autres informations environnementales**

Etex s'engage toujours plus pour l'environnement. La production et le recyclage de plaques de plâtre et des produits associés sont certifiés ISO 14001, ISO 50001 et ISO 9001.

Afin de préserver les ressources naturelles des carrières de gypse, et respecter la loi de transition énergétique relative aux déchets de chantier, Etex France BP promeut la filière de recyclage des déchets de plâtre.

Plus d'infos sur : <https://www.promat.com/fr-fr/construction>